

Hommage à Confucius, « aborder un problème à l'envers, voilà qui est désastreux »

De nombreux crimes depuis mille ans

Rien n'est plus abject que le crime de sang, et le régicide par lequel les assassins ruinent simultanément la liberté d'expression, le droit international, et prolongent impunément, depuis mille ans, la dictature continue de la collusion — à faire cesser en priorité, en rappelant que rien n'est plus grave que le crime intellectuel. (28 sept. 2015)

- **Crime intellectuel**

A cet égard, il faut préciser la nature du crime intellectuel d'Hitler contre les Juifs :

La question de pratique commerciales abusives ne concerne pas nécessairement Israël, mais concerne le commerce ; ces questions ne doivent pas être amalgamées, comme l'a injustement fait HITLER

- **Crime de sang**

Crimes et régicides les plus abjects	Mobile de la gauche	Observation
1. Jésus	Avidité, représailles	c/ droit universel
2. 1431, Jeanne d'Arc	collusion, dogme, préjugés	
3. 1471, Henry VI de Plantagenêt	Nationalisme	c/ droit universel
4. 1584, Duc de Guise	Préjugés, représailles	c/ droit protestant
5. 1600, Giordano Bruno	dogme géocentrisme	c/ Droit protestant
6. 1610, Henri IV	Préjugés, représailles	c/ droit protestant
7. 1792, famille de France	Erreur sur la personne (Inquisition)	c/ famille de Habsbourg
8. 1792, terreur, grande terreur	Préjugés, répression	c/ droit protestant
9. 1914, Ferdinand d'Autriche	Préjugés, représailles	c/ droit orthodoxe
10. 1917, famille de Russie	Dogme libertaire	c/ droit orthodoxe
11. 1937, grande terreur de Russie	Fiction socialiste	c/ droit orthodoxe
12. guerre mondiale, holocauste	crime intellectuel (facilité)	Abus effectif (Hermès)
13. Anouar El Sadate	Sionisme (Jérusalem)	

Autres crimes abjects, pour mémoire

14. 1961 Kennedy	représailles du marxisme	
15. 1968 Luther King	représailles du racisme	
16. 1981 Anouar Al-Sadate	préjugés contre le droit	Paix avec Israël

Autres crimes de masse, pour mémoire

17. 1572, crime de masse	Prépondérance française	c/ milieu protestant
18. XVII ^e , XVIII ^e commerce du triangle	Avidité,	c/ Africains
19. 1793, crime de masse	Prépondérance française	c/ milieu protestant
20. XIX ^e , commerce de l'opium	Avidité,	c/ Chinois

Priorité du retour au droit

Prétendre utiliser la Cour Pénale Internationale de la Haye pour mettre en sac les criminels les plus graves est non seulement immoral, mais cette complicité de fait avec les criminels voue la justice à l'échec, face à des institutions notoirement infiltrées par les infracteurs, qui y dictent leur loi, qu'on le veuille ou non.

Pour optimiser le fonctionnement du droit pénal, il faut commencer par dénoncer les abus les plus marquants du milieu infractionnel, restés impunis dans l'histoire, depuis 1054 à nos jours. Dénoncer les assassinats du deuxième millénaire, c'est dénoncer les mensonges d'un milieu éducatif pervers et revenir au droit.